

LE SYNDICAT ASSO A POUR OBJECTIF DE PROMOUVOIR ET DEFENDRE LES DROITS PROFESSIONNELS, INDIVIDUELS ET COLLECTIFS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU SECTEUR ASSOCIATIF.

ASSO EST MEMBRE DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Union
syndicale
Solidaires

Parce que le secteur associatif n'est pas forcément tout rose, au-delà de leurs convictions et de leurs engagements militants, les salariés de ce secteur doivent rester vigilants sur leurs conditions de travail et leurs droits.



contact@syndicat-asso.fr - <http://syndicat-asso.fr>

ASSO Ile-de-France !

Nous sommes un petit groupe de salarié-e-s du milieu associatif d'Ile-de-France qui nous retrouvons régulièrement pour échanger sur nos conditions de travail et agir ensemble.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter !

asso.iledefrance@yahoo.fr



Vous vivez des **tensions** avec votre employeur ou entre collègues ?

Vous appréhendez votre entretien d'évaluation, une **modification** de fiche de poste ?

Vous avez besoin de conseils concernant la mise en place des **élections** des représentants du personnel dans votre structure ?

Vous avez des questions relatives aux **sanctions disciplinaires** ?...

Vous souhaitez monter une **section syndicale** mais vous ne savez comment vous y prendre?

La section Ile-de-France du Syndicat ASSO propose régulièrement une

Permanence Syndicale et Juridique



Grâce à l'appui d'un avocat spécialisé en droit du travail, ces entretiens permettent d'exposer ses difficultés et de recevoir des conseils.

Pour bénéficier d'une de ces permanences, ou vérifier que vos questionnements peuvent être abordés dans ce cadre :

asso.iledefrance@yahoo.fr